



## **INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNEE 2024 AU TITRE DES DONNEES 2023**

Cheddite France

Tranche effectif : 50 à 250 salariés inclus

Nombre de salariés pris en compte : 206

---

### **INDICATEUR RELATIF A L'ECART DE REMUNERATION**

NON CALCULABLE – Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

### **INDICATEUR RELATIF AU TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES**

Résultat final en %	15.2 %
Résultat final en nombre équivalent de salariés	5.5
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en %	0%
Nombre de points obtenus en nombre de salariés	15
Nombre de points obtenus	15

### **INDICATEUR RELATIF AU % DE SALARIES AYANT BENEFICIE D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNEE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE**

NON CALCULABLE – Absence de retour de congé maternité

### **INDICATEUR RELATIF AU NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS REPRESENTE PARMIS LES 10 SALARIES AYANT PERCU LES PLUS HAUTES REMUNERATIONS**

Résultat obtenu en nombre de salariés du sexe sous-représenté	1
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

**NIVEAU DE RESULTAT GLOBAL      15 points sur 45 points pouvant être obtenus**

**RESULTAT FINAL SUR 100 POINTS : NON CALCULABLE  
car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75**